
SECRETARIAT GENERAL

00000001

COMMUNIQUÉ N°2025 - _____ MESRS-SG

Le gouvernement de la République de Cuba a accordé au gouvernement de la République du Mali une (01) bourse d'études en médecine au titre de l'année universitaire 2025-2026.

Peuvent faire acte de candidature les bacheliers réguliers maliens de la session de juin 2024, série Terminale Sciences Expérimentales (TSExp) ou Terminale Sciences Exactes (TSE) âgés de vingt-cinq (25) ans au plus, et ayant au moins la mention assez-bien.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique indiquant le contact téléphonique ;
- trois (03) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- trois (03) copies certifiées conformes de l'attestation du baccalauréat ;
- trois (03) copies certifiées conformes du relevé de notes du baccalauréat ;
- l'original du certificat de nationalité plus trois (03) copies certifiées conformes ;
- l'original du casier judiciaire plus trois (03) copies certifiées conformes ;
- un certificat de non grossesse pour les filles ;
- dix (10) photos d'identité récentes type visa ;
- une lettre signée par l'étudiant, exprimant son intérêt de faire des études en médecine à Cuba
- cinq mille (5000) francs CFA non remboursables comme frais de traitement de dossier

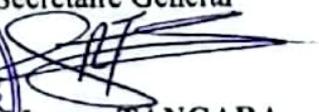
NB :

- Le candidat présélectionné doit fournir, dans un délai de 72 heures, trois (03) copies plus l'original du certificat médical attestant que le candidat n'est pas atteint de VIH sida et toute autre maladie contagieuse ou porteur d'une pandémie.
- Pour que le dossier soit valable, le candidat doit obligatoirement légaliser au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et à l'Ambassade de Cuba à Bamako, les pièces citées ci-dessus.

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés à la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au plus tard le mercredi 05 mars 2025 à 17 h 30 mn

Bamako, le 29 JAN 2025

A diffuser en Français
deux (2) fois par jour
pendant trois (3) jours

P/le ministre P.O,
Secrétaire Général

Pr Moussa TANGARA
Chevalier de l'Ordre National

